

École de Salaberry

1371, rue Hertel

Chambly, Qc

J3L 2M5

(450) 461-5905

Courriel : desalaberry@csp.qc.ca

Site Internet : desalaberry.csp.qc.ca

Entre-Nous



Communiqué aux parents

Septembre 2020



BONJOUR CHERS PARENTS

C'est une nouvelle année qui commence. Au nom de l'équipe et en mon nom, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux parents et élèves qui se joignent à nous.

À tous les mois, vous recevrez par courriel, un communiqué ainsi qu'un calendrier des événements et dates importantes à retenir. Merci de bien vouloir lire attentivement ces envois intitulés « l'Entre-nous ». Au besoin, les membres du personnel pourront bonifier les informations. Ainsi vous verrez probablement passer des capsules en lien avec certaines activités qui ont eu ou auront lieu à l'école ainsi que des hyperliens vers des chroniques abordant différents sujets en lien avec l'enfance.

L'agenda contient le passeport de l'élève. Il contient les règles de vie de l'école. Je vous demande de le lire en compagnie de votre enfant et de le signer. L'agenda ou cartable de suivi est l'outil de communication par excellence. Plusieurs enseignants s'en servent pour faire un compte-rendu de la journée, faire le suivi des devoirs ou encore pour vous écrire des petits mots favorisant une bonne communication école-maison.

Service en orthopédagogie



Dès les premières semaines d'école, le service en orthopédagogie est déjà entamé. Nous prenons connaissance des nouveaux dossiers. L'information sera transmise aux titulaires, afin de mettre en place les moyens d'adaptation au cours des prochaines semaines.

Pour les mois de septembre et d'octobre, le suivi des élèves en orthopédagogie se fera en classe.

Présence à l'école

Claudie-Anne Demeules du lundi au vendredi (élèves du 2^e et 3^e cycle)

claudie-anne.demeules@csp.qc.ca

Marylène Houle du lundi au jeudi am (élèves du 1^e cycle et la classe 301)

marylene.houle@csp.qc.ca

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par courriel.



Des trucs importants à savoir :

Question de sécurité pour les enfants : Respectez la signalisation et ne stationnez jamais dans les deux stationnements du personnel. Vous pouvez faire descendre votre enfant de la voiture en arrêtant le long de la rue Hertel ou de l'autre côté soit la rue De Gentilly. Ne pas s'arrêter sur la partie hachurée devant l'école.

Absence de votre enfant : Soulignez l'absence de votre enfant en laissant un message sur le répondeur de l'école (450) 461-5905 # 5 et celui du service de garde s'il y a lieu (faites le poste #6).

Circulation des adultes à l'école : Ne pas circuler dans l'école ou sur la cour de l'école. Toujours vous présenter au secrétariat.

Si votre enfant a oublié quelque chose, venez le déposer entre les 2 portes de l'entrée principale sur la table prévue à cet effet. Nous nous assurons de le remettre à votre enfant.

Pour les marcheurs : Le brigadier scolaire est posté au coin du Boulevard Franquet et de la rue De Grenade entre 7h45 et 8h15. L'accès à la cour d'école est possible à partir de 8h10 le matin et de 13h05.

AFIN DE PRÉSERVER LE TEMPS D'ENSEIGNEMENT, NOUS N'APPELERONS PLUS DANS LES CLASSES POUR QUE VOTRE ENFANT VIENNE RÉCUPÉRER SA COLLATION, SA BOÎTE À LUNCH, SES ESPADRILLES, SON COFFRE À CRAYONS, SON TRAVAIL, SON AGENDAUNE ÉDUCATRICE DU SERVICE DE GARDE PASSERA CHERCHER LES BOÎTES À LUNCH ARRIVÉES TARDIVEMENT.



PHOTOS SCOLAIRES

16 et 17 septembre prochains. L'horaire est à venir

RENCONTRES DE PARENTS

9 septembre (1^e à 6^e année) 19h00 → rencontre via la plateforme TEAMS. Toutes les rencontres seront enregistrées. Donc, aucun souci si vous avez plus d'un enfant.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS

10 septembre 18h30 → au gymnase

Médication à l'école : Rappel de procédure à suivre en cas de prise de médication nécessaire durant la journée : L'école ne peut administrer un médicament à un enfant sans votre autorisation écrite. Un formulaire se trouve au secrétariat. Faites-en la demande. Vous devez envoyer la médication à prendre par votre enfant au secrétariat avec la prescription fournie par le pharmacien. Il est important que votre enfant ne garde pas de médication sur lui, dans son sac d'école ou sa boîte à lunch.

Les poux : Concernant la pédiculose (poux), pour éviter toute propagation, il est important d'aviser l'école afin de contenir la contagion. Votre appel restera anonyme.

Service de garde : Le 11 septembre (vendredi) est la date limite pour faire parvenir l'inscription à la technicienne pour les journées pédagogiques.

Prise de photos lors d'activités : Au cours de l'année, des sorties ou activités sociales peuvent avoir lieu pour nos élèves. Plusieurs d'entre eux possèdent un téléphone cellulaire ou un autre appareil permettant de prendre des photos. Nous avons constaté par le passé que des photos prises lors de tels événements se retrouvent sur des médias sociaux ou sont échangées par courriel.

Or, il nous apparaît important de rappeler que la Charte des droits et libertés garantit le droit à l'image, ce qui signifie qu'il est interdit de mettre en ligne ou de diffuser la photo d'une personne (même une photo qui apparaît positive ou neutre), sans le consentement de cette personne ou du parent lorsqu'il s'agit d'un mineur. L'école ne détient pas de

consentement signé par les parents des élèves pour une telle diffusion de photos de leurs enfants sur les médias sociaux.

Le personnel de l'école sera donc particulièrement vigilant sur cette question lors des activités scolaires. Il est possible qu'il soit demandé aux élèves ainsi qu'aux parents bénévoles présents de ne prendre aucune photo, si les circonstances le justifient.

L'équipe de l'École De Salaberry se fera un honneur d'accompagner votre enfant et de le guider vers sa réussite dans un environnement sain, sécuritaire et bienveillant. Je vous souhaite, chers(ères) élèves une année scolaire remplie de fierté et d'accomplissement. Pour vous chers parents, s'il y avait des questions n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant(e) de votre enfant ou avec moi-même au besoin.

Madame Nathalie, directrice

